



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL SPECIAL DES ACTES
ADMINISTRATIFS N° 76**

Publié le 23 octobre 2020



SOUS-PREFECTURE DE BOULOGNE-SUR-MER.....3

cabinet.....3
 - Arrêté portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de BOULOGNE-SUR-MER.....3

PRÉFECTURE.....7

Direction de la citoyenneté et de la légalité- BUREAU DES ÉLECTIONS ET DES ASSOCIATIONS.....7
 - Arrêté fixant l'état des candidatures enregistrées pour l'élection des membres de la commission départementale de coopération intercommunale collège des communes ayant une population inférieure à la moyenne.....7



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-Préfecture de Boulogne-sur-Mer

Cabinet

Boulogne-sur-Mer, le 16 octobre 2020

**ARRETE PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS
DE CONTROLE CHARGEES DE LA REGULARITE DES LISTES ELECTORALES
DANS LES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE-SUR-MER**

La Sous-Préfète de Boulogne-sur-Mer

VU le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R.7 à R.11 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Louis LE FRANC en qualité de Préfet du Pas-de-Calais ;

VU le décret du 26 mai 2020 portant nomination de Mme Dominique CONSILLE, en qualité de Sous-Préfète de Boulogne-sur-Mer ;

VU l'arrêté préfectoral n°2020-11-24 du 24 août 2020 portant délégation de signature à Mme Dominique CONSILLE, Sous-Préfète de Boulogne-sur-Mer ;

VU les désignations des maires des communes concernées ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur la proposition de Mme la Sous-Préfète de Boulogne-sur-Mer ;

ARRETE :

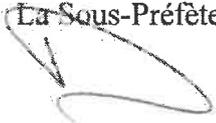
ARTICLE 1^{er} : Sont désignés, pour trois ans, membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans le tableau annexé ci-après.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Pas-de-Calais.

ARTICLE 3 : La Sous-Préfète de Boulogne-sur-Mer et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Boulogne-sur-Mer, le 16 octobre 2020

La Sous-Préfète



Dominique CONSILLE

Annexe à l'arrêté préfectoral du 16 octobre 2020

COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS

Commune	Conseillers Municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier Renouvellement du conseil Municipal	Conseiller(s) Municipal(ux) appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier Renouvellement du Conseil municipal	Conseiller Municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors Du dernier renouvellement du Conseil municipal
AMBLETEUSE	DUCLAY Anne-Marie DUQUENOY Ludovic BELART Mélanie	DUEZ Anne-Marie PINTO Stéphane	
BOULOGNE-SUR-MER	BEAUJARD Philippe GODEFROY Dominique DRUJENT Lydie <i>Suppléants</i> VALETTE Philippe EL GADIR Hamid LENOIR José	GOLLIOT Antoine	BUHAGIAR Denis
CONDETTE	MAUGER Elisabeth QUENNESSON Géry DELPYERRE Mathieu <i>Suppléants</i> LIEBAERT Olivier MAILLY Gaëlle BOULY Christèle	DUFOSSE Gérard BOUZIN Nicolas <i>Suppléant</i> SCHWAB Ludovic	
DANNES	LELEU Jean-Philippe LAMBERT Elodie ROBLIN Natacha	EFFNER Jean-Pierre GRAVELINES Isabelle	
FERQUES	BERQUEZ Jean-Luc ROCK Marie-Christine HIBERT Katy	SONZOGNI Claire	SENECHAL Guy
LE PORTEL	DOUCHET André LEDEZ Jean-Pierre VINCENT Jean-Louis	MARIETTE Patrick LEMAGNEN Elodie	
LONGFOSSE	RENARD Olivier BOUDIN Anita SAGOT V éronique	LABASQUE Lucien CLABAUT Gabriel	
MARQUISE	ANDRIEU Daniel DUTERTE Marie-Claude MAMECHE Louisa	ETEKI Eitel BOUTIN Christophe	
NEUFCHATEL-HARDELOT	HENNEQUART Françoise FOURCROY Marie-Claude GOBERT Patrick	GEYMOND Olivier VANTROYEN Sylvie	
OUTREAU	PONCHEL Chantal GOSELIN Bruno MERLIN Jonathan	PACQUES-BAUDELET Cindy	BRICHE Christine
RETY	LECAILLE Annie VANSCHOORISSE Véronique BERNARD Céline	CARBONNIER Gilbert HUSZAK Mélanie	
SAINT-ETIENNE AU MONT	LABBE Jacques FOURNIER Véronique MAGRIT Christophe	TERNISIEN Olivier VENET Stéphanie	

SAINT – LEONARD	REBERGUE Valérie PALETTE Jean-Louis DEHAME Gilles	DESAINT Jean-Marie BRUNET Annie	
SAINT- MARTIN BOULOGNE	WIART René DUHAMEL Patricia LEVEL Marcel <i>Suppléants</i> FASQUELLE Franck ANFRY Wilfrid DELPORTE Valérie	CONDETTE Jean-Claude <i>Suppléant</i> LEPORCQ Annie	ALTAZIN Régis
WIMEREUX	NOEL Hervé LAVIEVILLE Chantal SAMUEL Jean-Michel	PORTUESE Aurélien	PAPYLE-LEFEBURE Catherine
WIMILLE	BRUNET Josette NICOSTRATE Sébastien ETIENNE Aurélie	LATOURE Serge DUBRULLE Yves	



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Citoyenneté
et de la Légalité**

Bureau des élections et des associations
Affaire suivie par M. Christophe PUCHOIS
03 21 21 21 54
christophe.puchois@pas-de-calais.gouv.fr

ARRAS, le 20 octobre 2020

**ARRETE FIXANT L'ETAT DES CANDIDATURES
ENREGISTREES POUR L'ELECTION DES MEMBRES
DE LA LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE COOPERATION INTERCOMMUNALE
COLLEGE DES COMMUNES AYANT UNE POPULATION INFERIEURE A LA MOYENNE
DEPARTEMENTALE (MOINS DE 1 649 HABITANTS)**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Louis LE FRANC en qualité de préfet du Pas-de-Calais (hors classe) ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-10-19 en date du 24 août 2020 accordant délégation de signature ;

Vu l'arrêté préfectoral du 14 septembre 2020 portant composition et répartition des sièges attribués à chaque catégorie de collectivités territoriales ou d'établissements publics au sein de la commission départementale de la coopération intercommunale ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 septembre 2020 fixant les modalités d'organisation de l'élection des membres de la commission départementale de la coopération intercommunale ;

Vu la circulaire NOR-TERB2020473C du 30 juillet 2020 du Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales ;

Vu les récépissés définitifs de déclaration de candidature ;

Sur la proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais ;

ARRÊTE

Article 1 : Les listes de candidats, dont la déclaration de candidature a été définitivement enregistrée le 19 octobre 2020 en vue de l'élection des membres de la commission départementale de la coopération intercommunale, collège des communes ayant une population inférieure à la moyenne départementale (moins de 1 649 habitants), sont arrêtées comme suit :

- Liste présentée par l'association des maires ruraux du Pas-de-Calais :

Ordre de présentation	Prénom et nom des candidats	Qualité
TITULAIRES		
1	M. Hubert DEGREVE	Maire de Tubersent
2	M. Alain TELLIER	Maire de Quiestède
3	M. Jean-Claude VANDENBERGUE	Maire de Balinghem
4	M. Pierre-Eloi CALAIS	Maire de Nielles-Les-Ardres
5	M. Hervé DEROUBAIX	Maire de Robecq
6	M. Norbert GROBELNY	Maire de Arleux-en-Gohelle
7	M. Julien DELANNOY	Maire de Wavrans-sur-l'Aa
8	M. Pierre SELIN	Maire de Ham-en-Artois
9	M. Jean-Luc MAROT	Maire de Pihen-Les-Guines
10	M. Franck DELABASSERUE	Maire de Louches
11	M. Frédéric MELCHIOR	Maire de Nortkerque
SUPPLEANTS		
12	M. Jean-Claude DESCHARLES	Maire de Saint-Josse
13	M. Stéphane GOMES	Maire de Mondicourt
14	M. Frédéric BAILLY	Maire de Senlis
15	M. Jean-François DENEQUE	Maire de Bayenghem-Les-Seninghem
16	M. Jean-Michel BOUHIN	Maire de Bayenghem-Les-Seninghem
17	M. Pascal DANVIN	Maire de Wittes

- Liste présentée par l'association des maires et des présidents d'intercommunalité du Pas-de-Calais :

Ordre de présentation	Prénom et nom des candidats	Qualité
TITULAIRES		
1	M. Jean-Claude LEVIS	Maire de Neuville-Vitasse
2	M. Alain MEQUIGNON	Maire de Fauquembergues
3	Mme Isabelle LEMAIRE	Maire d'Avrout
4	M. Alain LHERBIER	Maire de Gouy-Servins
5	Mme Nathalie TELLIEZ	Maire d'Hardinghen
6	Mme Véronique THIEBAUT	Maire de Biefvillers-Les-Bapaume
7	M. Guy HEDDEBAUX	Maire de Frethun
8	Mme Nadine DUCLOY	Maire de Servins
9	Mme Marie BERNARD	Maire de La-Cauchie
10	M. Philippe LA GRANGE	Maire d'Acheville
11	M. Ernest AUChart	Maire d'Hannescamps
SUPPLEANTS		
12	M. Thierry ROUZE	Maire de Polincove
13	M. Jean-Luc FAY	Maire de Bonnières
14	M. Dany CLAIRET	Maire de Fresnicourt-Le-Dolmen
15	M. André GOUDALLE	Maire de Wirvignes
16	M. Bertrand DUMAINE	Maire d'Isques
17	M. Olivier RIGOT	Maire de Tangry

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Pas-de-Calais.

Article 3 : Monsieur le secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le préfet,
Le secrétaire général,



Alain CASTANIER